

Vivre en France et travailler au-delà des frontières : quelques perspectives sur les travailleurs frontaliers en France et dans l'UE

Par Pierre BUI QUANG et Florian LE GALLO

Banque de France, direction générale des Statistiques, des études et des relations internationales

Au cœur des bassins de vie transfrontaliers, la libre circulation des travailleurs dans l'espace européen a facilité la recherche d'emploi au-delà des frontières. 2,1 millions d'Européens travaillaient ainsi en 2018 dans un autre État que celui de leur résidence, dont 450 000 Français. La rémunération de ces travailleurs correspond à autant de ressources pour leur pays de résidence. Les Français salariés à l'étranger ont ainsi perçu 22 milliards d'euros de revenus en 2018. Championne des travailleurs frontaliers, la France se distingue également par une relation à sens unique : elle compte peu de non-résidents occupant un emploi sur son territoire, contrairement à l'Allemagne qui reçoit autant de travailleurs non-résidents qu'elle envoie de résidents à l'étranger. Cette situation peut notamment s'expliquer par les motivations économiques qui structurent la géographie du travail transfrontière et qui se traduisent par d'importants flux sortants, en particulier vers la Suisse et le Luxembourg.

Des quatre libertés fondatrices du Marché commun, la liberté de circulation des hommes a permis aux Européens non seulement de franchir les frontières nationales pour découvrir leurs concitoyens, mais également de se déplacer pour travailler dans d'autres États.

La libre circulation des travailleurs (règlement 612/68 de 1968), couplée à la mise en œuvre de l'espace Schengen en 1995 pour les États membres fondateurs, s'est ainsi traduite par des mouvements de travailleurs par-delà les frontières. En plus de l'encouragement aux migrations de travail (c'est-à-dire des déménagements à l'étranger pour des motifs professionnels), des mouvements pendulaires résidence-travail traversant les frontières se sont également intensifiés.

Ces déplacements procèdent et participent pleinement de l'approfondissement du sentiment d'appartenance européen⁽¹⁾. Mais la crise sanitaire liée au Covid-19 montre également leur fragilité face au risque de décoordination des politiques publiques. Les restrictions sanitaires aux frontières mises en place par les différents pays européens

pourraient en effet avoir des effets durables sur le travail transfrontière, notamment si elles devaient perdurer au-delà du retour à la normale sur les marchés du travail nationaux.

Or, avec quelques 450 000 résidents salariés à l'étranger en 2018, la France est le premier pays européen d'« exportation » de ses travailleurs. Les salaires de ces travailleurs dits frontaliers, représentant 22 milliards d'euros en 2018, sont autant de ressources pour la France. Cependant, ces migrations pendulaires sont *in fine* concentrées sur quelques partenaires, en premier lieu la Suisse, suivant des facteurs économiques qui apparaissent déterminants dans les schémas de mobilité.

Les Français, champions d'Europe du travail frontalier

Dans l'Union européenne, les **travailleurs frontaliers** sont définis comme **des résidents d'un État membre travaillant dans un autre État ou franchissant régulièrement les frontières, quotidiennement ou au moins une fois par semaine, pour y travailler**⁽²⁾. Au sein de l'Union

(1) Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européens, *Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne*, 2017.

(2) Définition adoptée par Eurostat dans l'enquête « Labour Force Survey », qui évalue, notamment, le nombre des travailleurs frontaliers (salariés ou non), dans un périmètre incluant l'UE, l'AELE et les pays officiellement candidats à l'entrée dans l'UE (hors Albanie).

européenne, **2,1 millions d'actifs** étaient des travailleurs frontaliers en 2018⁽³⁾, soit 1 % des 247 millions d'actifs de l'Union.

Les marchés du travail nationaux des États membres sont diversement concernés par ces mouvements pendulaires transfrontaliers. Ainsi, en Slovaquie, les travailleurs frontaliers représentent 5 % de la population active (voir la Figure 1 ci-après), contre 1,5 % en France.

En nombre, la France, l'Allemagne et la Pologne concentrent près de la moitié des travailleurs frontaliers de l'Union. **La France est néanmoins de loin le premier pourvoyeur de travailleurs frontaliers** : ainsi, **445 000** résidents français travaillaient dans un autre pays en 2018, après plus de 460 000 en 2017. Le contingent français devance largement celui des autres États membres : les résidents allemands étaient ainsi 282 000 en 2018 ; les résidents polonais, 214 000 ; suivis par les résidents slovaques, 139 000.

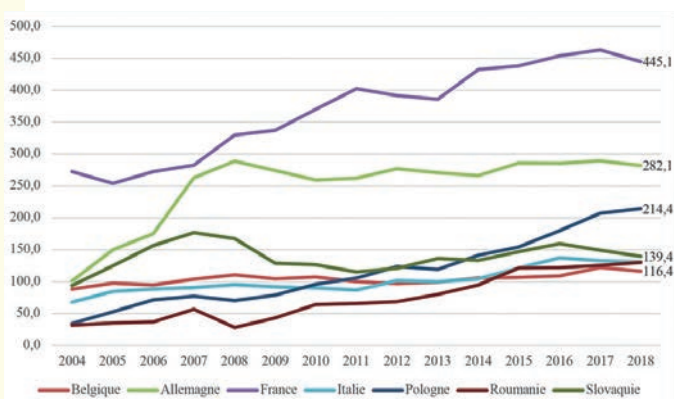


Figure 1 : Travailleurs frontaliers de l'UE par pays pourvoyeurs (en milliers) (source : Eurostat).

Une source de revenus importante pour la France

Conséquence directe de ces mouvements de travail transfrontaliers, les économies pourvoyeuses de travailleurs bénéficient de recettes, enregistrées, dans le cas du travail salarié, comme « rémunération des salariés » dans la balance des paiements⁽⁴⁾.

Premier pourvoyeur de travailleurs, **la France est aussi le premier récipiendaire des rémunérations transfrontalières des salariés**. En 2018, celles-ci représentaient 22 milliards d'euros de recettes, soit 2 % des recettes des transactions courantes du pays et 26 % des 85 milliards de rémunérations transfrontalières perçus par les salariés de l'UE. Suivait l'Allemagne avec 15 milliards de recettes, puis la Belgique avec 10 milliards.

(3) Eurostat, "Labour Force Survey".

(4) Dans le cas d'un travail non salarié, ces recettes sont incluses dans les exportations de services. Pour plus de détails sur la méthodologie de la balance des paiements élaborée par la Banque de France, voir : www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure

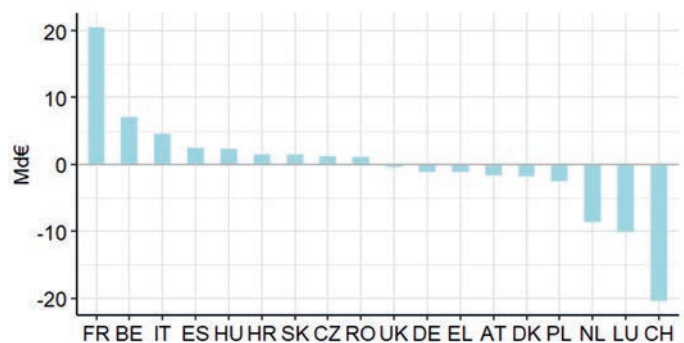


Figure 2 : Solde de la rémunération des salariés d'une sélection d'États membres en 2018 (en milliards d'euros) (source : Eurostat).

La **spécificité française** demeure toutefois dans un mouvement à sens unique. Les dépenses de la France au titre des rémunérations versées aux salariés non-résidents restent en effet faibles, car peu de frontaliers se rendent dans notre pays pour y travailler. **En solde, la France est ainsi le premier État membre bénéficiaire des rémunérations des travailleurs frontaliers**. Par ailleurs, cet excédent ne cesse de croître, étant passé de 7,7 milliards d'euros en 2000 à 20,5 milliards en 2018 (voir la Figure 2 ci-dessus).

À l'inverse, l'Allemagne se caractérise par autant de résidents travaillant hors de ses frontières que de non-résidents travaillant sur son territoire. Transposé en rémunération des salariés, le solde allemand était ainsi de - 1 milliard en 2018 (voir la Figure 2), alors que ses recettes avoisinaient les 15 milliards d'euros. Celles-ci proviennent principalement de Suisse et du Luxembourg, tandis que ses dépenses interviennent au profit de la France et de ses voisins orientaux.

En symétrie, la Suisse est le pays de l'ensemble UE-Suisse versant le plus de rémunérations à l'étranger, avec un solde déficitaire de 20,5 milliards d'euros en 2018. L'économie suisse apparaît très liée à la présence de travailleurs non-résidents sur son territoire. La rémunération des salariés étrangers correspond ainsi à 4 % des dépenses suisses de transactions courantes, soit le taux le plus élevé de l'ensemble UE-Suisse.

Des schémas de mobilité reflètent des déterminants économiques

Bien qu'important, le montant des recettes françaises liées à la rémunération des salariés se concentre in fine sur quelques pays partenaires. La Suisse, à elle seule, en représente la moitié, et le Luxembourg le quart (10 % pour l'Allemagne et la Belgique). Sur les 450 000 travailleurs frontaliers français en 2018, 170 000 travaillaient ainsi en Suisse : ils y constituaient le premier contingent de travailleurs frontaliers (devant les 60 000 travailleurs allemands).

Cette concentration des travailleurs frontaliers français à certaines frontières est le reflet de motivations économiques sous-jacentes au travail frontalier. Des analyses économétriques réalisées par la Banque de France sur le travail transfrontière en Europe montrent en

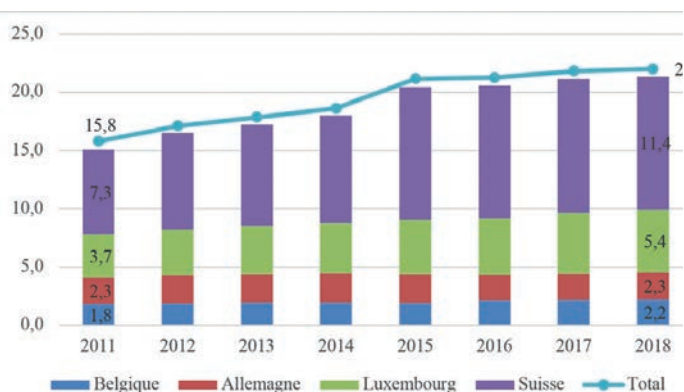


Figure 3 : Recettes françaises liées aux rémunérations des salariés par principaux pays de contrepartie (milliards d'euros) (source : Banque de France, balance des paiements).

effet que celui-ci tend à se concentrer au niveau des frontières séparant des régions présentant de fortes disparités socio-économiques⁽⁵⁾. En particulier, la part de travailleurs frontaliers dans une région est d'autant plus importante

(5) Voir BUI QUANG P. & LE GALLO F., *Quels déterminants au travail frontalier en Europe ?*, publication à venir.

que les salaires dans les régions étrangères voisines sont plus élevés et le taux de chômage plus bas. Le partage d'une langue commune et l'appartenance à l'espace Schengen semblent également avoir un impact positif sur le travail transfrontière.

Le cas des frontaliers français travaillant en Suisse s'intègre dans ce schéma : le taux de chômage des régions frontalières suisses étant de trois points de pourcentage inférieur à celui des régions françaises⁽⁶⁾, et les salaires y étant en moyenne deux fois plus élevés⁽⁷⁾.

Toutefois, ce constat vaut également pour **d'autres frontières européennes, où apparaissent des discontinuités de marché du travail**. La province belge de Luxembourg et celle allemande de Trèves, toutes deux frontalières du Luxembourg, comptaient ainsi respectivement 26 % et 13 % de résidents travaillant à l'étranger dans leur population en emploi en 2018. À la fois frontalière de la Pologne, de la Tchéquie et de la Hongrie, la

(6) 7,5 %, contre 4,5 % en 2018. Source Eurostat, calcul par moyenne non pondérée sur l'ensemble des régions frontalières franco-suisse.
(7) Source : OCDE, moyennes nationales intégrant les charges sociales.

Une analyse multivariée du travail transfrontière en Europe

L'analyse économétrique réalisée par la Banque de France sur le travail transfrontière en Europe s'appuie sur une modélisation linéaire des flux de frontaliers.

Ce modèle explique la part de la population en emploi de la région A travaillant dans la région (étrangère) B. Cette part est estimée à partir des statistiques régionales sur le travail frontalier et des statistiques de la balance des paiements sur la répartition des flux de rémunération de salariés par pays de contrepartie.

Les variables explicatives reflètent des facteurs de discontinuité économique (différence de taux de chômage, de salaires) et de continuité territoriale et politico-juridique (appartenance à l'espace Schengen et à la zone euro, partage d'une langue commune, accessibilité territoriale).

(1) Les différentiels sont pris dans le sens : pays (supposé) d'emploi – pays de résidence.

(2) Les salaires sont pris au niveau régional si disponible, ou sinon au niveau national.

(3) Calculs Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen. Indice qui reflète l'accessibilité d'un territoire à partir notamment des temps de trajet théoriques entre les régions.

Modèles (1) à (3) = modèles linéaires avec erreurs groupées par frontière pour tenir compte de la corrélation des observations séquentielles pour une frontière donnée. Ces modèles permettent d'estimer des coefficients pour les variables qui restent constantes d'une année sur l'autre. En revanche, ils ne permettent pas de contrôler l'hétérogénéité individuelle de manière stricte et peuvent ainsi conduire à surestimer la significativité des résultats.

Modèle (4) = modèle à effet fixe individuel, en l'occurrence par frontière. Ce modèle ne permet pas d'estimer des coefficients pour les variables qui restent constantes d'une année sur l'autre pour une frontière donnée.

	Part de frontaliers dans la population employée (transformation logit)			
	(1)	(2)	(3)	(4)
Appartenance commune à l'espace Schengen	0.234*** (0.091)	0.284** (0.116)	0.396*** (0.150)	0.307*** (0.031)
Appartenance commune à la zone euro	0.108 (0.177)	0.296 (0.242)	-0.172 (0.191)	-0.052 (0.091)
Différentiel(i) de taux de chômage	-0.049*** (0.012)	-0.068*** (0.017)	-0.055*** (0.016)	-0.003 (0.003)
Différentiel(i) de salaires(ii)	0.045*** (0.011)	0.062*** (0.013)	0.033*** (0.010)	0.028*** (0.007)
Langue commune	0.020 (0.175)	1.010*** (0.208)	0.982*** (0.187)	
Indice d'accessibilité(iii)	-0.023* (0.012)	0.006 (0.014)	-0.015 (0.015)	
Effets fixes		Pays d'origine	Pays de destination	Année
Observations	1,545	1,545	1,545	1,545
R ²	0.501	0.335	0.220	0.078
Note:				*p<0.1; **p<0.05; ***p<0.01

région slovaque Stredné Slovensko (Slovaquie centrale) enregistre 7 % de travailleurs frontaliers. De la même manière, 5 % de la population en emploi de la région de Lubuskie (Pologne), frontalière de l'Allemagne, travaille hors du pays.

Bibliographie

AVOUYI-DOVI S., BUI-QUANG P. & SICSIC P. (2019), « Le solde des revenus : un renfort du compte courant de la France », *Bloc-notes éco de la Banque de France*.

STATEC (2019), « L'impact des frontaliers dans la balance des paiements », n°14, août.

INSEE (2019), « Forte croissance du nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg », *Insee Première*, n°1755, juin.

Commission européenne (2017), « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne », août.

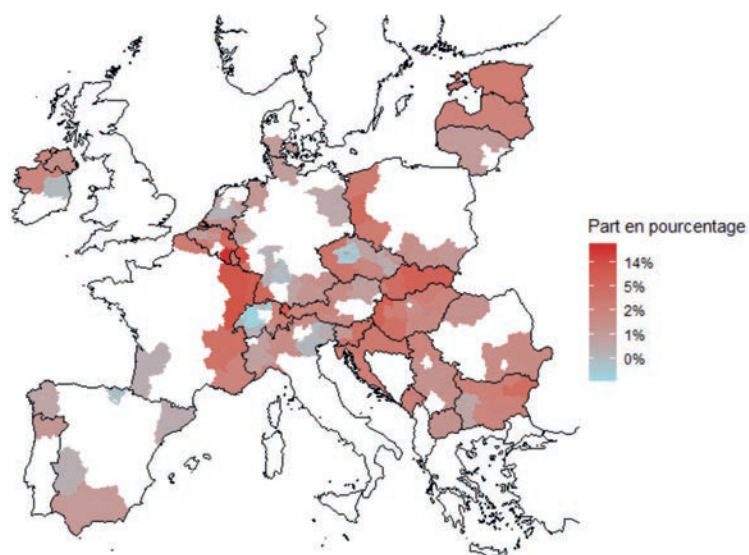
Observatoire des territoires – CGET (2017), « Dynamiques de l'emploi transfrontalier en Europe et en France ».

GUÉROIS M., YSEBAERT R. & VIRY M. (2016), *Typologie socio-économique des régions frontalières de l'Union européenne (2000-2012)*.

Banque de France (2016), « Rémunération et envois de fonds : un bilan positif pour la France », *rapport annuel de la balance des paiements*.

DÉCOVILLE A. *et al.* (2013), "Comparing cross-border metropolitan integration in Europe: towards a functional typology", *Journal of Borderlands Studies*.

Statistiques Grande Région (2011), « Qui sont les travailleurs frontaliers de la Grande Région ? », décembre.



Source : Eurostat (NUTS2), calculs Banque de France

Figure 3 : Part des travailleurs frontaliers dans la population en emploi en 2018 (%).

Note de lecture : plus la région en question tend vers le rouge vif, plus la part des frontaliers est élevée dans la population en emploi de cette région. Les régions en blanc correspondent soit à des régions non frontalières, soit à des régions pour lesquelles les données ne sont pas disponibles.